

Les collectivités territoriales sur la sellette !

Le projet du gouvernement pour les collectivités territoriales se précise au fil de l'eau... 13 milliards d'euros d'économie sur le quinquennat ! Des signes inquiétants apparaissent tels que le lancement par le premier ministre de la fusion de deux départements alsaciens. Ces mesures pourraient ne pas être sans conséquences sur un engagement local déjà complexe au vu des capacités budgétaires de plus en plus restreintes (baisse de 64204€ de dotation en 2017 pour notre commune).

En France, la presse régionale fait écho régulièrement de démissions dans les exécutifs municipaux et cela malgré de nombreuses vocations ! L'engagement local se fragilise !

Le Sénat, émanation parlementaire des collectivités locales, estime que les évolutions de fond remettent en cause la conception traditionnelle du mandat local. Il a mis en oeuvre un questionnaire à destination des élus locaux concernant leurs difficultés. La Haute Assemblée veut engager une réflexion sur le statut de l' élu. Force est de constater que la désillusion se crée pour un bon nombre une fois les candidats élus ! Le contexte est tendu, avec une pression suite à la réforme des collectivités, entraînant une réduction des compétences des communes pour les laisser aux mains des intercommunalités suite à la loi Notre. A cela s'ajoute un excès de paperasserie, technicité et lourdeur des dossiers, difficultés à concilier vie de famille, vie professionnelle et mandats municipaux.

Le constat est latent, ces difficultés remettent en cause la conception traditionnelle du mandat local avec une tendance à la professionnalisation politicienne.

L'urgence de mettre en oeuvre un véritable statut de l' élu local permettant de prendre en compte l'activité professionnelle et la responsabilité pénale associée au mandat est là !

Le maintien des élus de proximité, relais incontournables des besoins de la population passe par une modification en profondeur du statut de l' élu. Ce serait un gage de maintien d'une démocratie locale permettant de pérenniser nos communes...



Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire

Périscolaire : notre intérêt principal, les enfants



Les enfants ont aimé explorer leur voix et découvrir et manipuler les instruments de musique proposés. Ils se sont beaucoup amusés avec les jeux autour de la danse.

La fréquentation a connu quelques variations dues aux maux hivernaux qui sont venus rendre l'absentéisme plus fréquent.

Nos agents communaux proposent en permanence des activités à nos enfants en les séparant en 3 groupes :

1. Les Maternelles ont pu réaliser des petits pingouins et des pieuvres : découpage de pièces et assemblage. 2. Les CP et CM1 ont pratiqué une activité qui montre l'ingéniosité de nos agents (en voilà une qui n'a pas manqué de piquants) : plier une à une les pages d'un livre jusqu'à la fin pour former un hérisson ainsi que des jeux de mime.

3. Les CE1, CE2 et CM2 ont pu coller sur un support découpé (un arbre) des pâtes alimentaires préalablement peintes, ils ont aussi réalisé des petites souris papier en faisant des pliages et collages (nez, moustaches, yeux). Ils ont fait également un grand jeu : pêcheurs, poissons : les pêcheurs baissent les bras, les poissons sont pêchés, une fois la pêche terminée, les poissons deviennent pêcheurs. Enfin, les enfants ont amenés des CDs à partir desquels des chants et des danses ont été réalisés.

www.jugeals-nazareth.fr



Notre musico thérapeute, Madame Marie-Laure JÉRÔME, qui apporte deux fois par semaine un petit rayon de soleil musical à nos enfants. Les Maternelles, en 2 groupes, ont ainsi découvert que sommeillaient en eux un talent. Ils ont abordés les activités suivantes : - Chants comptines, exploration et articulation de la voix, - Écoute de musique classique, musique moderne, écoute de la production sonore du camarade.

- Présentation et manipulation de divers instrument de musique (castagnettes, claves, piano, ukulélé) , - Jeu rythmique avec les lollipop (tambourins) , - Jeu mélodique avec les cloches musicales (frère Jacques) , - Gamme de do : écoutée, chantée et jouée avec le xylophone, le piano, les cloches musicales, - Danse.

Enfin, nos enfants ont été sollicités pendant les séances « Musique » dans les domaines : - Écoute globale et écoute analytique, - Imagination, -Création, - Mémoire, -Langage, -Motricité, -Relaxation.

Merci à vous, enfants et agents, pour vos compétences et votre bonne humeur qui permettent un travail commun riche de découvertes et de partage !

Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint

Foyer rural de Jugeals-Nazareth

Le foyer rural s'est réuni le dimanche 28 janvier 2018 salle Roger VERDIER pour son assemblée générale annuelle. Le président a souhaité la bienvenue aux adhérents et a remercié M. le Maire de sa présence. A l'ordre du jour : Bilan moral et financier 2017 : vote à l'unanimité. Election du conseil d'administration, Projets 2018 et remise des cartes aux adhérents. Le prix des cartes reste inchangé soit 10 €. La matinée s'est clôturée par un apéritif dinatoire.

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 février 2018 et a procédé à l'élection de son bureau : Président : M. NADIRAS Thierry
Vice-président : M. DAURAT Christian . Président d'honneur : M. BAGNOL Gérard
Secrétaire : Mlle DACUNHA Mathilde. Secrétaire- adjoint : RAYNAL Dominique
Trésorière : Mme DAURAT Jacqueline. Trésorier adjoint : M. MOURRAT Christian
M. RAYNAL Alain : Responsable des achats Intendance.

Vote à l'unanimité. Au cours de cette réunion nous avons repris les thèmes abordés lors de l'assemblée générale.

Lundi 2 avril 2018 : rallye auto- touristique

Départ : 8H30 parking sous la salle polyvalente Jean Moulin. Puis laissez-vous guider au grès des diverses énigmes à résoudre pour découvrir votre itinéraire. Vers 13 H : pique-nique à prévoir pour chacun d'entre vous. Cette **journee gratuite** est ouverte à tous. Reprise du rallye l'après-midi et retour à Jugeals-Nazareth pour remise des récompenses. Le verre de l'amitié vous sera offert pour clôturer cette journée. Pour une bonne organisation, merci de nous informer de votre participation avant le 27 mars 2018. Tel 05 55 85 94 29.

Dimanche 3 JUIN 2018 : vide grenier Marché d'antan dans le bourg de Jugeals-Nazareth. Renseignements : 05 55 85 94 29 après 20 H.

Dimanche 18 Novembre 2018 : Traditionnel repas dansant. Thème à l'étude. Un voyage est en cours de finalisation. Nous vous tiendrons informé dès que nous serons en possession de l'ensemble des éléments.

